

CSRP : 14e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres et célébration du 28e Anniversaire

La 14^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) s'est tenue du 27 au 28 mars 2013 à Dakar, République du Sénégal, en présence de tous les États membres, en prélude à la célébration du 28^e Anniversaire de la CSRP. Cette 14^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres avait été précédée, les 25 et 26 Mars 2013, de la 24^e Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP.

La 14^e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres a vu la participation des représentants du corps diplomatique accrédité au Sénégal (Ambassades du Maroc, Cap Vert, Sierra Leone et Grand-Duché du Luxembourg), de la FAO, de l'AGC, d'INFOPECHE, de l'AFD, de ITLOS, du REPAO, de l'UICN, du CPCO, de la COREP, de la Banque Mondiale, du RAMP AO, de l'HASSMAR et du PRCM.

La cérémonie officielle d'ouverture de cette 14^e Session Extraordinaire était présidée par son Excellence M. Abdou Mbaye, Premier Ministre de la République du Sénégal. Dans son mot d'introduction, M. Kane Ciré Amadou, Secrétaire Permanent de la CSRP, après un bref historique de la création de la CSRP, est longuement revenu sur différentes réalisations de l'organisme, notamment la mise en place de plusieurs instruments juridiques en 1993, et la réforme institutionnelle de 2009 qui a permis, entre autres, de renforcer la coopération avec les partenaires techniques et financiers. Il a ensuite mis l'accent sur l'importance de la gestion concertée des petits pélagiques et les enjeux et défis de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dans notre sous-région. Enfin, il a affirmé que la CSRP est un outil de coopération dont l'objectif à moyen terme est d'aboutir à une institution d'intégration.

Son Excellence M. Moussa Condé, Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture de la République de Guinée et Président en exercice de la Conférence des Ministres, a souligné que la présence effective de tous les États membres et de nombreux invités à cette session extraordinaire, qui coïncide avec le 28^e anniversaire de la CSRP, atteste de l'importance accordée à l'Institution. Il a ensuite indiqué que la présente session se tient dans un contexte particulier de raréfaction des ressources halieutiques due, entre autres, à la surexploitation des ressources et à l'aggravation de la pêche INN. Face à cette situation, il a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération sous régionale et a réitéré son engagement à ne ménager aucun effort pour la recherche de solutions aux défis de la CSRP. Enfin, M. Condé a remercié le peuple et les autorités de la République du Sénégal pour les bonnes dispositions prises pour la réussite de cette session.

Après avoir souhaité la bienvenue aux Ministres des États membres de la CSRP et aux partenaires techniques et financiers, Son Excellence, Monsieur Abdou Mbaye, Premier Ministre de la République du Sénégal a rappelé que les conditions et raisons de création de la CSRP en mars 1985 s'inscrivent dans une vision de promotion des politiques concertées des pêches pour une gestion durable de nos ressources halieutiques, et a insisté sur la nécessité de mutualiser les moyens et les efforts pour l'application de mesures techniques de gestion durable, en recommandant aux États membres de s'inspirer des meilleures pratiques, notamment les moyens techniques de surveillance des côtes. Il a ensuite soulevé les questions d'accès aux ressources et en particulier celles des accords de pêches avant de conclure sur la question de la collaboration riche et fructueuse entre les États membres de la CSRP dans le domaine du SCS. Enfin, il a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements aux partenaires techniques et financiers pour leur précieux soutien à la CSRP.

Voir l'intégralité du discours du Premier Ministre de la République du Sénégal.

Les Chefs de Délégations ont tour à tour pris la parole pour remercier les autorités du Sénégal pour l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet et affirmé leur attachement aux objectifs de la CSRP. Ils ont tous souligné l'importance du secteur de la pêche dans leurs économies respectives, la réduction de la pauvreté et sa contribution à la sécurité alimentaire. Voir les Déclarations des Chefs de Délégation

Les travaux se sont poursuivis par l'adoption du Rapport du Comité de Coordination, qui comporte plusieurs recommandations parmi lesquelles on retiendra :

- Procéder à la validation technique, à l'échelle régionale, du document d'orientation stratégique sur la gestion durable des petits pélagiques, et faire bénéficier de ce projet à l'ensemble des Etats membres.
- L'approbation du plan d'action SCS de la CSRP pour 2013-2015
- L'approbation du projet de résolution sur la demande de saisine du Tribunal International du Droit de la Mer (ITLOS/TIDM) pour avis consultatif, après considération des résultats de l'atelier relatif à la lutte contre la pêche INN tenu à Dakar les 25 et 26 Février 2013, et des informations fournies par le représentant du Tribunal.
- La mise en place du mécanisme permettant aux États membres de disposer, en temps réel, des informations relatives aux législations nationales sur la pêche aux fins de leur actualisation dans un contexte juridique international très évolutif.
- L'élargissement de la cartographie des législations nationales sur la pêche à l'ensemble des Etats membres de la CSRP

A l'issue des travaux, les États membres ont exprimé une nouvelle fois leur engagement à accompagner la CSRP dans l'atteinte de ses objectifs.

Le vendredi 29 mars 2013, jour anniversaire de la création de la Commission Sous Régionale des Pêches, la Conférence des Ministres a effectué une visite des locaux du siège de la CSRP, et rencontré les membres du personnel, en présence des délégations et de nombreux invités. M. Kane Ciré Amadou, Secrétaire Permanent de la CSRP, a procédé à un historique de la Commission et de ses réalisations, et défini les ambitions et objectifs de réalisation dans le futur immédiat et à long terme. La célébration s'est poursuivie par la projection d'un film sur la Convention Minimale d'Accès aux Ressources, la signature du Livre d'or, et la remise de cadeaux.